

Les corneilles de l'Hôtel cantonal

Autor(en): **Berset, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 17

PDF erstellt am: **30.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conclusions.

La position latérale du papier, soit pour l'écriture droite soit pour l'écriture inclinée, est mauvaise, anti-hygiénique et doit être exclue des écoles.

La position médiane du papier, écriture inclinée, se trouve dans les mêmes conditions.

La position médiane du papier avec écriture penchée à plus de 30 % doit être proscrite de l'école.

La position médiane du papier avec pente à 30 % est conforme aux lois de l'hygiène et peut être maintenue dans les classes.

La position médiane du papier, papier droit, a sa place à l'école au nom de l'hygiène.

V. MARCHAND, *instit.*

Les corneilles de l'Hôtel cantonal

Tiââ, tiââ, tiââ !... Tel est le cri très jovial, si peu mélodieux, que poussaient quatre corneilles enjouées, bavardes et finaudes en s'envolant du trou noir qui leur sert de refuge dans la vieille et haute muraille au-dessus de laquelle se dresse la silhouette romane du beffroi de l'Hôtel cantonal, surmonté d'une flèche aérienne et enjolivé de quatre clochetons symétriques. Sveltes et rapides, elles franchissent en vingt coups d'ailes la vallée large et profonde au fond de laquelle la Sarine appauvrie déroule son ruban vert entre les falaises jaunies et les vieilles maisons grises. Après une halte de quelques secondes sur l'esplanade escarpée de Lorette qui surplombe l'énorme rocher du Bisenberg, elles viennent se poser sur un vieux chêne penché au bord du précipice vertigineux dont les parois à pic répercutent les ronrons sourds, pleins, graves et puissants des turbines de l'Ûelberg. Corneillard, le chef de cette famille ailée, et Corneille, sa compagne fidèle, sont perchés sur une branche du rez-de-chaussée ; Cornillon et Cornillon, leurs deux rejetons, se sont juchés au cinquième étage de l'arbre centenaire.

— Oh ! la délicieuse matinée de printemps ! oh ! le panorama merveilleux ! s'exclame Corneillard.

— Quelle fraîcheur apaisante, quels suaves parfums de violettes s'exhalent de la prairie humide, vers laquelle les primévères naissantes inclinent l'or de leurs corolles, ajoute dame Corneille.

— Quel site enchanteur ! répliquent en chœur les deux jeunes Cornillas. Toute la ville dans un seul coup d'œil et, à perte de vue, des campagnes délicieusement ondulées et parées. En face, les pentes douces de Gambach égrènent leurs villas blanches, coiffées de tuiles rouges. Ne dirait-on pas d'énormes coquelicots s'élevant sur des marguerites géantes ? Plus haut, sur la crête du Guintzet, une longue rangée de sapins et d'ormeaux forment un rideau d'égloue entre l'émeraude du gazon et l'azur pâle du ciel !

— Tiââ, tiââ, tiââ !... Trois battements d'ailes, quelques larges *planés* dans la direction de Bourguillon, et toute la tribu vient faire une courte station sur la tour féodale du Dürrenbuhl. Dans une muette contemplation, les regards se posent sur la gorge sauvage du Gottéron, assombrie des deux côtés par le demi-deuil violacé des sapins qui remontent péniblement les pentes abruptes. Dans cette sombre verdure, la barre blanche de la route jette sa note claire et gaie. Elle s'étale comme un tapis blanc dans un décor de fête, puis disparaît bientôt par un brusque contour de la vallée. Là règne une paix profonde qui vous attire. Qu'il serait doux d'ensevelir sa vie dans cette solitude qu'anime seul le tictac régulier de quelques vieux moulins !

— Tiââ, tiââ, tiââ !... Nouvel essor, frrrrt't'tt... et voilà les quatre volatiles au sommet de la Tour Rouge.

— Quel superbe coup d'œil, déclame Corneillard enthousiaste. Telles de gigantesques toiles d'araignée, les deux ponts suspendus se balancent légers au-dessus de l'abîme. Des humains, créatures lourdes et lentes s'y engagent, s'y traînent péniblement. Dame nature fut vraiment pour eux bien ingrate. Ah ! si le bon Dieu des corneilles leur avait donné des ailes ! D'ici, la ville de Fribourg s'étale dans toute son ampleur comme aussi dans toute son incomparable beauté. Les maisons gravissent l'étroit promontoire que contourne la Sarine ; elles s'avancent, se dispersent dans un merveilleux enchevêtrement, dans un désordre pittoresque jusqu'aux confins de Pérolles et des Daillettes. La tour de Saint-Nicolas, les clochers aigus ou arrondis en coupole, les tourelles élégantes émergent d'un dédale de toits brunis par le soleil et la pluie de plusieurs siècles. Quelques édifices modernes semblent affecter des poses de parvenus au milieu de cette multitude d'habitations plébéiennes, bourgeoises et patriciennes.

— Toutes ces maisons, allégua Cornillon, par leur âge, leur style, leur physionomie, évoquent éloquentement l'histoire de la cité des Zæhringen. Chacune d'elles forme un anneau,

chaque rue forme un chaînon de la longue chaîne de faits, de traditions qui nous redisent son lointain passé, sa prospérité, ses luttes, son long sommeil, son brusque réveil...

— Qui a été de trop courte durée, insinua Corneille, car on ne voit déjà plus les maisons sortir de terre. Les avenues modernes présentent de nombreux espaces vides. Après une courte période d'activité fiévreuse, la ville paraît s'assoupir.

— J'en saisis la véritable cause, déclara Corneillard. Elle tient, en grande partie, aux dispositions spéciales des différents éléments qui constituent sa population. Ces éléments peuvent se classer en trois types généraux : les hommes d'initiative, mais manquant d'argent; les hommes fortunés, mais dépourvus d'initiative; et enfin, les hommes manquant à la fois d'argent et d'initiative et dont beaucoup n'ont d'autre préoccupation que de vivre au crochet des premiers. Qu'une fée bienfaisante réunisse, solidarise toutes les forces dispersées, qu'elle fasse taire la jalousie, l'égoïsme, les criaileries, les critiques décevantes et stériles; alors Fribourg, comme ses riches et belles voisines sises sur les bords privilégiés de nos lacs incomparables ou bercées par les flots bleus de l'Aar et du Rhin, ne verra plus s'interrompre sa marche triomphale vers le progrès.

— Tiââ, tiââ, tiââ !... Toutes ailes déployées, les quatre corneilles battent l'air léger et viennent se poser sur les clochetons gothiques de la collégiale de Saint-Nicolas, tout au sommet de la tour qui s'élance vers le dais bleu du ciel.

— Beaucoup de beau monde en ville aujourd'hui; ce doit être dimanche, dit Cornillon. Les jeunes filles, les belles madames se sont mises en frais de toilette. Robes blanches et robes noires, robes bleues et robes gris-clair forment une symphonie chatoyante et mouvante de couleurs agréables. Chapeaux larges et chapeaux étroits, chapeaux cloches et chapeaux gratte-ciel coiffent diversement des silhouettes fines ou rebondies, souples ou alourdies. Chacun d'eux aspire par sa couleur à faire ressortir le rose tendre ou la matité du teint, par sa forme à faire valoir la grâce naturelle et l'harmonie des lignes. Tableau charmant dans son ensemble et où, presque toujours, le bon goût s'affirme. Par-ci par-là cependant, quelques allures guindées, recherchées, chapeaux déséquilibrés et esprit conforme, sans doute. Des mauvaises langues essayent d'insinuer que la jeunesse féminine s'abandonne trop à son inclination naturelle vers le luxe. Avez-vous bien pensé, Cassandres impitoyables, que la jeunesse c'est la confiance, la beauté, les rêves d'or; c'est le printemps, c'est le soleil d'avril disait un poète. Reprochera-t-on jamais au

printemps de piquer de trop de fleurs sa robe verte et à la rose, de donner trop de parfums ? Est-ce la faute des jeunes filles, après tout, si les projets de mariage restent trop longtemps dans le domaine des rêves ; si, par ces temps de vie chère, le dieu folâtre et joufflu qui préside à la fondation des jeunes ménages a tellement ralenti son pas que l'officier d'état civil peut l'emboîter sans peine. Laissez donc la coquetterie remplacer l'appau trop souvent impalpable de la corbeille de noce.

A suivre.)

M. BERSET.

RAPPORT

sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pour l'année 1911, lu à l'Assemblée générale du 6 juillet 1912, à Fribourg.

(Suite et fin.)

Recettes extraordinaires.

Remboursement de capitaux.

a) Prélèvements sur le compte courant de la Banque cantonale, au fur et à mesure des besoins.	Fr.	27,000	—
b) Remboursement total ou partiel de 3 titres hyp.	»	4,600	—
c) Amortissement sur 3 titres hypothécaires	»	600	—
Total	»	<u>32,200</u>	—

Les cédules de rachat devaient toutes être remboursées au 1^{er} janvier 1907. Néanmoins, malgré les efforts du Comité, il restait dû, au 31 décembre 1911, sur 5 cédules, un solde de 1,024 fr. 87. Il convient d'ajouter que 3 de ces titres, faisant pour un montant total de 451 fr. 49, peuvent être considérés, d'ores et déjà, comme des non-valeurs, leurs débiteurs ayant quitté l'enseignement depuis plus ou moins longtemps, sans aucun droit à la pension.

Dons et legs.

Point.

Dépenses ordinaires. — Pensions.

En 1911, la Caisse de retraite a payé les pensions suivantes, échues au 31 décembre 1910 :

a) 26 pensions de 80 fr., selon statuts de 1871.	Fr.	2,080	—
b) 23 pensions de 120-300 fr. (loi de 1881).	»	4,875	—
c) 66 pensions de 150-500 fr. (loi de 1895).	»	29,350	—
Total pour 115 pensions	Fr.	<u>36,305</u>	—
En 1910, la Caisse avait payé 113 pensions par	»	35,025	—
Soit une augmentation de	Fr.	<u>1,280</u>	—